

## BP METIERS DE LA PISCINE

**JE M'INSCRIS À CETTE FORMATION**

### MÉTIER

Le titulaire du Brevet Professionnel Métiers de la piscine est un technicien qualifié capable d'intervenir dans toutes les phases de réalisation, de mise en service, d'entretien et de rénovation des piscines. Il exerce ses activités dans le respect des règles de sécurité, de prévention sanitaire et environnementale. Son expertise couvre l'installation des bassins (en intérieur ou en extérieur), la pose de systèmes de traitement d'eau, de filtration, de chauffage, mais également la maintenance technique et la rénovation des installations existantes. Il conseille la clientèle, assure le bon fonctionnement de l'ensemble des équipements, et peut être amené à encadrer une équipe sur le chantier ou en maintenance. Il intervient aussi bien dans des résidences privées, gîtes, établissements hôteliers ou copropriétés.

### MÉTIERS VISÉS

- Technicien piscine
- Installateur d'équipements de piscine
- Technicien de maintenance en piscine
- Chef d'équipe piscine
- Technicien SAV piscines

### OBJECTIFS

#### Former des professionnels capables de :

- Installer et mettre en service une piscine et ses équipements (filtration, chauffage, traitement d'eau, sécurité).
- Réaliser la maintenance préventive et curative d'une piscine.
- Poser des systèmes d'étanchéité (liner, membrane armée).
- Réaliser les travaux de rénovation d'un bassin ou de ses équipements.
- Informer et conseiller la clientèle sur le fonctionnement, l'entretien, les évolutions possibles de l'installation.
- Respecter les exigences de sécurité, de développement durable et de gestion des déchets.

### PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP) dans le domaine du bâtiment, de l'électrotechnique ou de la plomberie.

### DURÉE

- 2 ans
- Adaptée à votre profil après positionnement et besoin spécifique.

### DÉLAI D'ACCÈS

- Apprentissage : L'entrée en formation s'effectue entre septembre et novembre, l'apprenti doit avoir réalisé un positionnement et validé son projet professionnel avec un conseiller du CFA.
- Formation continue : Les délais d'accès dépendent du calendrier des sessions. Pour connaître les dates de début et les places disponibles, nous vous invitons à nous contacter.

### CONDITIONS D'ACCÈS

- **Par la voie de l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation:** L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.
- **Pour les autres dispositifs:** Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

### PUBLIC CONCERNÉ

#### Contrat d'apprentissage :

- Jeunes de 16 à 29 ans révolus, ou dès 15 ans pour les élèves ayant terminé la classe de 3e.
- Sans limite d'âge pour :
  - Les personnes en situation de handicap reconnues.
  - Les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise, nécessitant le diplôme visé.
  - Les sportifs de haut niveau inscrits sur les listes ministérielles.

#### Contrat de professionnalisation :

- Jeunes de 16 à 25 ans révolus souhaitant compléter leur formation initiale.
- Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, inscrits à France Travail (anciennement Pôle emploi).
- Bénéficiaires de certains minima sociaux, sans condition d'âge, notamment :
  - Revenu de solidarité active (RSA).
  - Allocation de solidarité spécifique (ASS).
  - Allocation aux adultes handicapés (AAH).
- Personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion (CUI), sans condition d'âge.

#### Autres dispositifs :

- Salariés, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi, retraités actifs ou toute personne souhaitant se former ou se reconvertis.

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Situations de formations en salles (apports théoriques)
- Situations de formation en atelier (apports pratiques)
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs

### MOYENS TECHNIQUES

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteurs
- Ateliers équipés des technologies de pointe
- Postes individuels et/ou collectifs

## LIEU DE FORMATION

BTP CFA OCQUERRE

### Enseignements professionnels

- Organiser et suivre la réalisation d'un bassin, en neuf ou en rénovation.
- Réaliser l'implantation et le raccordement des réseaux hydrauliques d'une piscine.
- Effectuer les travaux électriques nécessaires au bon fonctionnement des équipements.
- Poser une étanchéité de type liner ou membrane armée dans un bassin.
- Vérifier la conformité de l'installation avant la mise en service.
- Mettre en service les équipements d'une piscine (filtration, chauffage, systèmes domotiques).
- Assurer les analyses et traitements pour garantir une eau de qualité.
- Réaliser les opérations de maintenance préventive (nettoyage, réglage, remplacement d'éléments).
- Diagnostiquer les dysfonctionnements et réaliser les réparations appropriées.
- Conseiller les clients sur l'usage, l'entretien et les évolutions techniques possibles.
- Gérer les déchets issus des chantiers dans une logique d'économie circulaire.
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de prévention environnementale sur chantier.

### Prévention des risques

- Risques Électriques
- Sauveteur & Secouriste du Travail (SST)

### Enseignements généraux

- Expression française et Connaissance du Monde
- Mathématiques
- Sciences
- Anglais

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

### Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur

- Apprentis : épreuves ponctuelles
- Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

### Domaine professionnel

- RNCP38339BC01 – ETUDE D'UN OUVRAGE
- RNCP38339BC02 – SUIVI ET REALISATION D'OUVRAGES EN ENTREPRISE
- RNCP38339BC03 – MISE EN OEUVRE ET EN SERVICE DES EQUIPEMENTS
- RNCP38339BC04 – MAINTENANCE DES OUVRAGES ET TRAITEMENT DE L'EAU

### Domaine général

- RNCP38339BC05 – MATHEMATIQUES
- RNCP38339BC06 – SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES
- RNCP38339BC07 – EXPRESSION ET CONNAISSANCE DU MONDE
- RNCP38339BC08 – LANGUE VIVANTE
- RNCP38339BC09 – LANGUE VIVANTE (facultatif)
- RNCP38339BC10 – MOBILITE (facultatif)

## POURSUITE DE FORMATION

- TP Chargé d'Accompagnement En Rénovation Energétique Du Bâtiment
- BTS Études et Économie de la Construction

## VALIDATION DU DIPLÔME

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences

- N° de fiche : RNCP38339
- Date d'échéance : 31/08/2028
- Certificateur : MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

- Outilage individuel et/ou collectif

## MOYENS HUMAINS

- Formateurs d'Enseignement Professionnel
- Formateurs d'Enseignements Généraux
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)

## TARIFS

### Apprentissage

- Frais de formation pris en charge à 100% par l'OPCO de l'entreprise.
- Pas de reste à charge pour l'employeur (sauf cas exceptionnels).

### Contrat de Professionalisation

- Prise en charge partielle ou totale des frais de formation par l'OPCO.
- Un reste à charge peut exister pour l'entreprise si le coût dépasse le plafond fixé.

### Plan de développement des compétences (PDC)

- Pour les salariés en poste :
  - Frais de formation** : pris en charge totalement ou partiellement par l'OPCO, selon les critères applicables à l'entreprise.
  - Coût salarial** : l'OPCO peut également financer tout ou partie de la rémunération du salarié pendant la formation, en fonction de la situation de l'entreprise et des règles de l'OPCO.

### Autres financements

- Contactez-nous pour un devis et un plan de financement personnalisé.

## ACCESIBILITÉ HANDICAP

Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Des aménagements peuvent être mis en place pour adapter le parcours à vos besoins. Pour étudier votre situation, contactez notre référent handicap.

## FICHE RNCP

Fiche formation actualisée le : 19 janvier 2026